QUELLE PLACE OCCUPPE LE CODEPPI AU SEIN DU MONDE ASSOCIATIF EN 2026

Au sein du monde associatif et environnemental du bassin d'Arcachon, le CODEPPI occupe une **place centrale de vigie historique et d'acteur juridique majeur**.

1. Une institution historique de l'écosystème local

Créé en 1981, le CODEPPI est l'une des plus anciennes Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE) de la presqu'île. Elle a notamment compté le célèbre sociologue et philosophe Jacques Ellul comme président d'honneur à ses débuts. L'association s'est imposée comme un acteur incontournable pour maintenir un équilibre entre le développement urbain, l'activité touristique et la préservation des milieux naturels.

2. Un pilier de la coordination environnementale (CEBA)

Le CODEPPI ne travaille pas de manière isolée :

- Il est **membre fondateur, administrateur et représenté au bureau de la CEBA** (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon), un collectif puissant qui fédère plus de 20 associations locales.
- Cette union lui permet d'avoir un poids politique et d'unifier les voix associatives face aux grands projets d'aménagement du territoire, à l'image des contestations partagées contre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin.

3. Une expertise technique et juridique reconnue

Bénéficiant de l'**agrément départemental pour la protection de l'environnement**, de la CEBA et des associations membres, l'association a une réelle légitimité juridique :

- **Urbanisme et risques littoraux :** Elle intervient activement dans le suivi des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les révisions du Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL).
- **Actions en justice et devoir de Vigilance :** en complément des actions solidaires menées avec la CEBA (cf supra), elle agit directement devant le juge administratif ou judiciaire pour faire respecter les lois environnementales ou pour faire respecter les droits à l'information

4. Défenseur de la biodiversité et des activités traditionnelles

L'association intervient sur tous les fronts sensibles du Bassin : la préservation de la forêt domaniale, la lutte contre l'érosion du cordon dunaire, et la surveillance rigoureuse de la qualité des eaux (notamment face à la baisse critique du pH impactant l'ostréiculture locale).

En résumé, le CODEPPI agit comme un contrepoids indispensable face aux pressions immobilières et anthropiques, s'assurant que la voix des citoyens et des défenseurs de la nature soit entendue par les collectivités du bassin d'Arcachon.

(Sources diverses dont presse locale groupe Sud Ouest, CNES, ADEME, Reporterre, Ceba,CMDE)